# Aubagne (13). Un Nigérian de 30 ans sous OQTF et ITF (interdiction de territoire français), connu de la police pour trafic de stupéfiants, mis en examen pour le meurtre de sa compagne âgée de 55 ans

28/05/2025 à 23h04



**Le cadavre de la victime, une femme de 55 ans, a été retrouvé lundi dans un fleuve à Aubagne. Le suspect, de nationalité nigériane et interdit de territoire français, a été interpellé a été mis en examen mercredi pour «meurtre sur conjoint».**

Le mis en cause est connu des services de police pour des affaires de stupéfiants. Sans papier, il est visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF) mais également une interdiction du territoire français (ITF), prononcée par le juge pénal contre un étranger qui réside en France et qui a commis un crime ou un délit.

Une dispute avait éclaté ce jour-là entre la victime et son compagnon, qu’elle fréquentait depuis environ un an.

Le figaro